



Climat : stop à l'inaction, demandons justice !

Et si nous tentions ce qui marche ailleurs ? Puisque l'État français fait la sourde oreille, saisissons la justice pour protéger nos vies des changements climatiques. C'est pour nous toutes et tous l'Affaire du siècle.

Agissons pour protéger notre avenir face aux changements climatiques.

Les citoyennes et citoyens agissent déjà, il est temps que l'Etat prenne ses responsabilités. Il doit respecter ses engagements climatiques afin que nos droits, nos vies et nos territoires soient préservés, et que cessent les injustices.

C'est possible. **Toutes et tous, soutenons et remportons « l'Affaire du siècle ».**

Les changements climatiques sont là : ils affectent déjà nos vies et n'épargnent personne. Nous assistons à la montée des eaux, à la fonte des glaces, à la multiplication des événements météorologiques extrêmes, tandis que les espèces animales et végétales disparaissent inexorablement. Les sécheresses et inondations sont de plus en plus dévastatrices. Nos exploitations agricoles sont en danger. L'air que nous respirons est pollué. Le prix de nos factures énergétiques explose. Partout, dans les pays du Sud comme dans les pays du Nord, les populations vulnérables sont les plus exposées.

Alors que nous connaissons depuis les années 1960 les causes du dérèglement climatique, **les gouvernements français successifs ont toujours reporté à plus tard les décisions courageuses qui permettent d'éviter la catastrophe.** Aujourd'hui, les quelques mesures pour y remédier pèsent d'abord sur les plus pauvres. **La lutte contre les changements climatiques ne doit pas se faire au détriment des plus fragiles.**

La France a pris un retard conséquent. D'aveu public, elle n'atteint pas ses objectifs climatiques sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Cette inaction nous fait croire que plus rien n'est possible. Et pourtant.

Et pourtant, nous avons les moyens d'agir. De l'avis de centaines de scientifiques, un avenir meilleur est encore envisageable.

Et pourtant, nous avons commencé individuellement et en fonction de nos moyens, à faire notre part, à modifier nos comportements, à changer notre alimentation, à isoler nos logements, à trier nos déchets, à revoir nos modes de déplacements. Mais cela ne suffira pas pour répondre au plus grand défi que l'Humanité ait jamais connu. **Les actions individuelles doivent être accompagnées d'une réponse collective.**

L'Etat a l'obligation d'agir en prenant les mesures politiques qui s'imposent, tout en garantissant la justice sociale. Il doit réduire notre dépendance au pétrole et nous fournir des alternatives en matière de transport. Il doit investir dans la rénovation des logements et promouvoir les énergies renouvelables en abandonnant le recours aux énergies fossiles et nucléaire. Il doit instaurer l'accès de tous à une alimentation suffisante et de qualité, tout en garantissant un revenu décent pour les agriculteurs, et lutter contre la déforestation. Il doit aussi mettre en place les dispositifs indispensables à l'adaptation de nos territoires et à la protection de nos côtes. Toutes ces mesures auront un impact positif sur nos vies. Pourtant, ce qui est mis sur la table aujourd'hui est largement insuffisant.

L'inaction face aux changements climatiques est illégale. Elle contrevient aux engagements internationaux pris par l'Etat en notre nom. Encore plus grave, elle contrevient aux obligations de **l'État français, qui doit assurer la protection de notre droit à la vie et à un environnement sain. Elle va à l'encontre de la solidarité** avec les personnes qui sont les plus durement touchées à travers le monde, et pour qui les changements climatiques exacerbent la pauvreté et aggravent la faim.

Plus que chacun de nous, les États portent la responsabilité de l'avenir de notre société. Agissons pour qu'ils nous protègent face aux changements climatiques.

Partout, dans le monde, des citoyennes et citoyens saisissent la justice pour que leurs droits fondamentaux soient garantis face aux changements climatiques. Ils s'appellent [Juliana aux États-Unis](#), [Ridhima en Inde](#), [Maurice et Renaud en France](#). Ils sont enfants, adolescents, étudiants, parents, grands-parents... ils sont déterminés à l'emporter.

Aux Pays-Bas, la justice a ordonné au gouvernement néerlandais de prendre des objectifs supérieurs sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, au nom de la protection des droits de ses citoyens. Au Pakistan, grâce à l'action en justice d'un fils d'agriculteurs, les juges ont mis en place un Conseil climatique chargé de veiller à la mise en œuvre des objectifs climatiques. En Colombie, 25 jeunes ont fait reconnaître par la Cour suprême la nécessité d'agir contre la déforestation et pour la protection du climat.

Nous aussi, nous pouvons gagner. Nous pouvons changer les choses, si nous sommes ensemble ! **Alors agissons pour la justice sociale et climatique, saisissons la justice pour que la France respecte enfin ses engagements sur le climat : c'est l'Affaire du siècle.**